



Etat civil :

NAISSANCE :

- Emma, Maria, Véronique, née le 19 avril, fille de Nicolas STAHMER et Hélène HINERSCHIED, 21 rue des Champs,
- Manon, Clémence, Elisabeth, née le 20 avril, fille de Mickaël SCHORR et Audrey LANOIX, 9 rue du Bruderbach.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

ANNIVERSAIRES DE MAI

- 95 ans 11.05.1926 MANNHARDT née KOHSEK Mina
93 ans 20.05.1928 MULLENBACH née SCHOMAS Monique
89 ans 21.05.1932 WAGNER née KUNTZ Jeanne
86 ans 15.05.1935 SCHWOOB Antoine
85 ans 24.05.1936 GROSSHANS née HAESSLEIN Doris
84 ans 30.05.1937 RECHER née SCHMITT Andrée
83 ans 08.05.1938 FREY née BOMANS Marie
83 ans 18.08.1938 DENLINGER née ROCCHIA Marinette
80 ans 18.05.1941 GENG Frédéric
79 ans 12.05.1942 KUGEL née SCHUSTER Lydia
77 ans 01.05.1944 KOHSEK née KELLER Marie-Rose
74 ans 15.05.1947 FRIEDERICH née FREYERMUTH Francine
72 ans 16.05.1949 DEBODE Régis
72 ans 22.05.1949 ROUSSELIERE née SCHWARTZ Huguette
71 ans 18.05.1950 WEIL Lucien
70 ans 11.05.1951 OTT Claude
70 ans 27.05.1951 LANG Bernard
69 ans 10.05.1952 PORT Raymond
68 ans 16.05.1953 MARTIN Bernard
67 ans 16.05.1954 HINZ Gérard
67 ans 18.05.1954 REISZ Willy
66 ans 13.05.1955 PEZZIMENTI Leonardo
66 ans 26.05.1955 LIENHARDT née LUTTMANN Jeannine
65 ans 10.05.1956 STEYGER Philippe
65 ans 06.05.1956 MEYER Claude
64 ans 05.05.1957 FISCHBACH Charles
64 ans 24.05.1957 WAGNER née DURGETTO Christiane
64 ans 29.05.1957 MARCHAL née FRITSCH Dominique
63 ans 23.05.1958 LIBERT Yvon
62 ans 18.05.1959 MUTZIG Daniel
62 ans 25.05.1959 DUSSAP Robert
61 ans 06.05.1960 BINDER Christian
61 ans 27.05.1960 SCHADT née GROSSHANS Elisabeth
60 ans 07.05.1961 LAUGEL née PFALZGRAF Christine
60 ans 11.05.1961 CHRIST Dominique
60 ans 25.05.1961 BREJAT Nicolas

La Municipalité félicite les heureux jubilaires et leur souhaite bonheur et bonne santé !

PAROISSE CATHOLIQUE :

Messes de mai :

2 mai à 9h30 à Marlenheim et à 17h30 à Balbronn ❖ 9 mai à 11h00 à Westhoffen ❖ 13 mai Ascension à 9h30 à Marlenheim et à 18h00 à Kirchheim ❖ 16 mai à 18h00 à Balbronn ❖ 23 mai à 11h00 à Dahlenheim et à 18h00 à Westhoffen ❖ 30 mai à 10h00 à Kirchheim

PAROISSE PROTESTANTE :

Cultes de mai à Westhoffen :

2 mai à 10h45 ❖ 9 mai à 9h30 ❖ 13 mai Ascension à 10h15 à Wasselonne avec le Pasteur Mathieu Busch ❖ 16 mai à 9h30 ❖ 23 mai à 10h45 ❖ 30 mai à 9h30

Ces horaires peuvent changer en fonction des décisions gouvernementales.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée pour le pont de l'Ascension le **vendredi 14 mai 2021**. Toutefois une permanence sera assurée de **8h à 10h** pour enregistrer les dernières inscriptions sur les listes électorales.

TRAVAUX RUE DE L'EAU

Attention, d'importants travaux de réfection de la chaussée et d'amélioration du réseau d'eau et d'assainissement ont débuté dans la rue de l'eau.

Ces travaux devraient se terminer mi-octobre et rendent la circulation et le stationnement impossibles dans la petite rue de l'eau, la rue de l'eau et la rue Fuhrweg selon l'avancement des travaux.

Les usagers, et particulièrement les résidents sont priés de prendre leurs dispositions et de stationner dans un périmètre plus large.

Pour leur sécurité, les piétons sont également invités à éviter la zone des travaux !



ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

En raison de la situation sanitaire, l'Etat a reporté les élections départementales et régionales **aux dimanches 20 et 27 juin**.

Dans le même contexte, les bureaux de vote initialement prévus dans la salle du Conseil de la mairie seront déplacés dans **la salle sportive « Les Cerisiers »** située route de Molsheim.

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le **mardi 25 mai à 20h00** dans la salle sportive « Les Cerisiers ».

VENTE DE FONDS DE COUPE ET BIL

La vente de bois aura lieu le vendredi 7 mai à 16h30 dans la salle sportive « Les Cerisiers ».

Cette date pourra encore changer en fonction des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 6 avril 2021

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire de Westhoffen, le conseil municipal valide la création du budget annexe production d'énergie photovoltaïque à compter du 1^{er} janvier 2021. Il décide d'assujettir le budget à la TVA et approuve une durée d'amortissement de 20 ans pour les panneaux photovoltaïques et les subventions.

Le conseil décide de nommer le conseil d'exploitation du service de production d'énergie pour l'exploitation des panneaux photovoltaïques comme suit :

Président : Pierre GEIST

Membres : Charles QUIRIN, Sylvia MARTIN, Jean-Luc FISCHER, Bernard SCHMITT et Christophe LENTZ.

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du samedi 10 avril 2021

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve les comptes-rendus des séances du 15 février et du 6 avril 2021.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve le compte de gestion 2020 concordant avec le compte administratif 2020.

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2020 présentant les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	
Dépenses :	1.294.039,19 €
Recettes :	1.734.622,73 €
Excédent N :	440.583,54 €
Excédent reporté N-1 :	229.257,30 €
Excédent cumulé :	669.840,84 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	
Dépenses :	1.427.675,06 €
Recettes :	1.694.761,41 €
Excédent N :	267.086,35 €
Déficit reporté N-1 :	- 501.760,69 €
Déficit cumulé :	- 234.674,34 €

Après avoir entendu le compte administratif 2020 et l'avoir adopté, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, constatant que le compte administratif 2020 _ Budget général présente un excédent de fonctionnement de 669.840,84 €,

Le Conseil Municipal, décide d'affecter les résultats comme suit : EXCEDENT AU 31 DECEMBRE 2020 : 669.840,84 €, reporté sur le budget général 2021.

Affectation au compte 1068 du budget général 2021, en couverture du besoin de financement ressortant du compte administratif 2020 : 267.259,52 €

Affectation au compte 002 du budget général 2021 : 402.581,32 €.

A compter de l'année 2021 la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties 2020 du Département (19,17 %) est transféré aux communes. Par conséquent le taux de référence 2021 de TFPB de la commune est 24,17 % (taux communal 2020 de 11 % + taux départemental 2020 de 13,17 %).

En conséquence le conseil municipal décide de voter les taux d'imposition 2021 comme suit :

Taxe foncière bâti : 25,38 % (soit une variation de + 5 %)

Taxe foncière non bâti : 35,58 % (sans variation)

Le conseil municipal décide que le coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité est fixé à 8 à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le conseil municipal décide d'amortir la subvention d'équipement versée au Foyer Nessmann sur 1 an à compter de 2021.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 se présentant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 1.676.341,32 €

Dépenses : 1.676.341,32 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 1.096.699,14 €

Dépenses : 1.096.699,14 €

Le Conseil accepte le paiement de la cotisation accidents agricoles 2021 d'un montant de 24.260 € prévu au compte 6574 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021.

Le conseil approuve l'octroi des subventions suivantes :

Musique Harmonie : 2 500 € pour le fonctionnement de l'école /

Coopérative scolaire : 250 € / Croix Rouge : 300 € / Amicale des

Donneurs de Sang : 500 € / Fondation du Patrimoine : 120 € /

Comité Départemental du Bas-Rhin de la prévention routière :

200 €.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2021 pour le budget annexe photovoltaïque se présentant comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes : 11.000,00 €

Dépenses : 10.401,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 95.557,00 €

Dépenses : 95.557,00 €

Le conseil approuve le versement d'un fonds de concours d'un montant de 61.411,35 € à la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble au titre des travaux de voirie rue de l'Eau.

Le conseil municipal approuve les statuts modifiés de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Le conseil municipal approuve la mise en place d'un système de vidéosurveillance pour visualiser les abords des bâtiments suivants :

- école primaire (2 caméras)
- salle les Cerisiers (2 caméras)
- salle Le Tramway (4 caméras)
- atelier municipal (3 caméras)
- chaufferie (1 caméra pour visualiser les panneaux photovoltaïques de l'atelier)
- cour de la mairie pour l'accès aux remparts (2 caméras)
- synagogue (1 caméra)
- parking de la salle pour les containers (1 caméra)

Caroline LOEW ayant demandé à être remplacée de sa fonction de déléguée au SELECTOM, le conseil municipal désigne Philippe ZOLLER comme nouveau délégué de la commune de WESTHOFFEN au SELECTOM (Pascal OHNIMUS reste délégué).

Le maire informe les conseillers que la vente de bois prévue en avril est reportée au 7 mai en raison des mesures de confinement.

Le maire informe les conseillers au sujet des travaux de voirie de la rue de l'Eau qui devraient démarrer le 21 avril.

Le maire informe les conseillers municipaux au sujet des élections départementales et régionales du mois de juin prochain.

Sandrine BRIMBOEUF, conseillère municipale, donne rapport de la commission enfance et jeunesse de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Christophe LENTZ, conseiller municipal, donne rapport de la commission communication de la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble.

Pascal OHNIMUS, conseiller municipal, donne rapport de la dernière séance du comité du SELECTOM.